Contribution écrite au Commentaire / Recommandation Général conjoint du CERD-CMW sur les Obligations des États Parties en matière de Politiques Publiques Complètes pour Combattre et Éradiquer la Xénophobie et son Impact sur les Droits des Migrants et Autres Non-Citoyens Affectés par la Discrimination Raciale.

28th Mars 2024

EuroMed Rights



Collectif des Communautés Subsahariennes Maroc



Minority Rights Group (MRG)



Note: Bien que certains auteurs soumettant aient un mandat mondial, cette soumission se base principalement sur des exemples du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), en soutien aux informations partagées par des partenaires locaux dans la région.

La xénophobie peut se manifester sous diverses formes, y compris par la discrimination, l'hostilité, les discours haineux ou la violence dirigés contre des individus ou des groupes de personnes, ainsi que leur exclusion, marginalisation ou persécution. Par conséquent, la xénophobie, lorsqu'elle se traduit par des actes de violence et de discrimination, peut entraîner la violation des droits humains reconnus par les conventions internationales.

La xénophobie est étroitement liée au racisme et à la différenciation basée sur une 'étrangeté' perçue ou réelle, et elle peut avoir d'importantes conséquences sociales, économiques et politiques. L'oppression des minorités et des personnes en situation de migration par le biais de discours haineux et de formes de violence verbale peut précéder, accompagner ou suivre des crimes haineux et d'autres actes de violence physique, de discrimination, ainsi que leur exploitation et leur <u>aliénation</u> économique. Au Maghreb, la xénophobie s'est manifestée de manière protéiforme ces dernières années, notamment en Libye et en Tunisie. En février 2023, le président tunisien Kaïs Saïed a appelé à mettre fin aux "hordes de migrants illégaux", faisant allusion aux thèses d'un prétendu "grand remplacement". Le discours a déclenché une vague de violence anti-noire, avec des foules descendues dans les rues et attaquant des personnes migrantes noires, des étudiant·e·s, des demandeur·se·s d'asile et des policiers arrêtant et déportant en masse. Alors que l'insécurité dans des villes comme Sfax s'aggrave, de nombreux migrants vivent désormais à l'extérieur, incapables de trouver un logement temporaire ou chassés de leurs foyers par l'intimidation policière, les attaques des résidents et les cambriolages. Ceci malgré la loi de 2018 du pays criminalisant la discrimination raciale. De plus, la discrimination raciale est évidente au sein de plusieurs mouvements féministes en Tunisie, où les perspectives des femmes tunisiennes noires ont été rendues invisibles ou marginalisées, malgré les défis uniques qu'elles rencontrent à l'intersection de l'oppression de genre et raciale.

Les personnes en situation de migration et les minorités ethniques au Liban, en Tunisie et au Maroc font généralement face à des obstacles dans l'accès à la justice ou à un recours pour discrimination ou persécution découlant de la xénophobie. Ces obstacles pourraient inclure des contraintes financières, des barrières linguistiques ou la peur de représailles, qui dissuadent ou empêchent les individus d'accéder au système judiciaire après un traitement discriminatoire. Les victimes de haine xénophobe peuvent hésiter à se tourner vers les autorités si elles n'ont pas les documents nécessaires pour prouver qu'elles peuvent être dans le pays. Une étape importante dans la lutte contre les crimes haineux xénophobes consiste à garantir que les victimes peuvent signaler les incidents aux autorités sans risquer l'expulsion. À cet égard, les personnes apatrides et celles risquant de l'être sont particulièrement vulnérables aux attaques xénophobes. Les gouvernements doivent tout faire pour réduire l'apatridie et garantir que les personnes sur leurs territoires ne deviennent pas apatrides.

De plus, les vulnérabilités vécues par ceux ou celles qui sont enclin·es aux attaques xénophobes, tels que les personnes migrantes et les minorités, peuvent s'intensifier en périodes de crise, comme lors de conflits ou d'urgences humanitaires, en particulier lorsqu'elles ont été exclues des mesures de protection ou de réponse. Au Liban, 3 ans après l'explosion de Beyrouth le 4 août 2020, de nombreux survivants non libanais et familles de victimes demeurent, tandis que de nombreuses victimes non survivantes ont été exclues de l'enregistrement sur la liste officielle des décès de l'explosion. Alors que la frontière sud du Liban assiste à une escalade militaire et à des affrontements entre le Hezbollah et Israël, les personnes d'origine syrienne déplacées par

les bombardements ont fait face à la discrimination des autorités et de groupes d'autodéfense qui ont restreint leur liberté de mouvement, l'accès à un abri et auraient empêché des organisations de les soutenir. Plusieurs municipalités libanaises dans la Bekaa et le sud du Liban ont adopté des politiques restrictives envers les réfugié·e·s syrien·ne·s et ont <u>dirigé les services</u> vers les Libanais déplacés plutôt que vers les Syriens.

L'élimination de la xénophobie au niveau national exige - au moins en partie - le développement d'un cadre de politique publique explicite visant à combattre toutes les formes de discrimination, en particulier sur la base de caractéristiques qui peuvent contribuer à la perception d'une personne comme étrangère, par exemple, l'ethnicité, la religion ou le statut migratoire. Les politiques devraient être informées par des consultations avec les migrant·e·s et les minorités ethniques ainsi que d'autres évaluations ciblées de leur situation. Des politiques et des mécanismes d'application sont nécessaires pour garantir le respect et la protection des droits humains des personnes migrantes et des minorités, y compris leurs droits à l'éducation, à la santé, à la vie privée, à un logement décent, et à la liberté de religion ou de croyance. De plus, les politiques de lutte contre la xénophobie devraient être guidées par un discours public qui promeut et un cadre juridique qui assure l'égalité et combat toutes les formes de discrimination. Cela signifie l'adoption d'une législation anti-discrimination spécifique et complète, avec des dispositions dans différents domaines du droit et couvrant des domaines tels que l'emploi, le logement, l'éducation et l'accès aux services sociaux et publics.

En outre, l'élimination de la xénophobie au niveau national nécessite le développement d'une coordination interministérielle gouvernementale pour intégrer les aspects économiques, sociaux et juridiques des politiques anti-discrimination transversales. Une telle initiative nécessiterait la collaboration de ministères clés, tels que le ministère de l'Intérieur, le ministère des Affaires étrangères, le ministère des Droits humains, ainsi que le ministère des Affaires sociales. En effet, l'adoption d'une approche intersectionnelle qui souligne l'inclusion, l'intégration et la préservation des droits et de la dignité égale des personnes racialisées et des migrant·e·s au sein des sociétés d'accueil est susceptible de conduire à une réduction significative de la xénophobie et du racisme. Même si des lois nationales criminalisant la discrimination raciale sont en place, leur efficacité dépend souvent de l'application. Trop souvent, les États peuvent manquer de mécanismes adéquats pour enquêter, poursuivre et pénaliser les cas de discrimination raciale, comme dans le cas de la Tunisie, où beaucoup ont signalé le refus de la police de classer les cas comme des actes de discrimination raciale, en raison de leur manque de connaissance de la loi pertinente. Les États devraient garantir la disponibilité de ressources suffisantes, une formation adéquate pour les responsables de l'application de la loi, et la suppression des obstacles bureaucratiques à l'application. Par conséquent, l'accès à la justice pour les victimes de la xénophobie devrait être assuré en supprimant les barrières à l'aide juridique et à la représentation. Des dispositions d'assistance juridique gratuite ou à faible coût pour les victimes qui ne peuvent pas se permettre un conseil privé devraient être mises à disposition. Cela peut inclure des cliniques juridiques spécialisées ou des lignes d'assistance dédiées aux questions de discrimination et de xénophobie, staffées par des avocats spécialisés dans ce domaine. La justice et la responsabilité sont nécessaires pour freiner la haine et la xénophobie en éliminant la culture de l'impunité. En plus de l'assistance juridique, la justice peut également inclure la réparation ou la compensation aux victimes de discrimination ou d'attaques xénophobes.

Les services de soutien pour les victimes de xénophobie devraient être étendus pour inclure le conseil, la défense et les soins informés par le trauma. Des abris ou des espaces sûrs où les victimes peuvent trouver refuge contre la discrimination et recevoir de l'aide pour accéder au logement, aux soins de santé et à d'autres services essentiels peuvent être nécessaires. Les États devraient en outre fournir des services de soutien culturellement et linguistiquement appropriés pour répondre aux besoins spécifiques des victimes migrantes et réfugiées. En pratique, l'administration des politiques pour éradiquer la xénophobie nécessitera une coordination efficace entre les autorités nationales et locales, et où les autorités locales développent des plans d'action supplémentaires pour mettre en œuvre les stratégies nationales au niveau local et régional. De plus, des arrangements financiers et des ressources nécessaires devraient être disponibles pour garantir que toutes les mesures opérationnelles requises par la politique soient adéquatement financées.

Des exigences de **collecte de données** en temps opportun devraient être intégrées dans les politiques publiques pour éradiquer la xénophobie et le racisme. Des indicateurs peuvent être conçus pour suivre diverses métriques, telles que la forme et le nombre d'incidents signalés, les sphères où les incidents se produisent, la réactivité des agences d'application de la loi ou l'allocation de fonds aux programmes de lutte contre la discrimination. L'évaluation de ces indicateurs permet aux décideurs politiques de déterminer si leurs politiques atteignent leurs objectifs prévus et de s'ajuster au besoin. Il est important de mettre en place des indicateurs qui mesurent les aspects légaux, administratifs et financiers des politiques et si les moyens ont été suffisants. Les enquêtes et évaluations menées par un tiers de confiance indépendant ajoutent une couche supplémentaire de responsabilité au processus. Les évaluateurs indépendants peuvent fournir des évaluations impartiales de la mise en œuvre et de l'efficacité des politiques, offrant des perspectives qui peuvent ne pas être évidentes pour les décideurs eux-mêmes. Cela aide à garantir la transparence et la confiance du public dans les efforts du gouvernement pour combattre la xénophobie et le racisme.

La xénophobie est étroitement liée à d'autres formes de discrimination, y compris celles basées sur le genre réel ou perçu, la race, la religion ou la croyance, la classe, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre. Pour lutter contre la xénophobie, un prisme **intersectionnel** devrait être appliqué pour aborder le racisme et le sexisme. Certains groupes de migrant·e·s, tels que les femmes, les enfants, les personnes LGBTQ+ et les personnes en situation de handicap, sont confronté·e·s à des formes intersectionnelles de discrimination et de violence. Les travailleuses migrantes au Liban sont exposées à la violence basée sur le genre, y compris les abus domestiques et les agressions sexuelles. Les migrants et les migrantes LGBTQ+ peuvent faire face à la persécution et à la violence en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, à la fois dans leurs pays d'origine et dans les pays d'accueil. Des données désagrégées devraient être collectées pour informer des dimensions intersectionnelles aux politiques.

Les politiques d'intégration, d'inclusion sociale et de cohésion peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre les inégalités raciales dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et du logement. Dans le secteur de l'emploi, ces politiques peuvent promouvoir un accès égal aux opportunités d'emploi pour tous les membres de la société, indépendamment de leur race ou de leur origine ethnique. Par exemple, la mise en œuvre de programmes d'action positive peut garantir une représentation équitable des groupes raciaux marginalisés dans la main-d'œuvre.

De plus, des initiatives telles que les programmes de formation professionnelle, les conseils en carrière et les systèmes de mentorat ciblant les communautés minoritaires peuvent aider à réduire les disparités dans les résultats de l'emploi. Au niveau local, des initiatives communautaires fortes encourageant des interactions sociales fréquentes et un dialogue entre différents groupes peuvent avoir un impact positif sur les relations intercommunautaires. Cela peut inclure l'organisation de dialogues et de forums communautaires où les résidents de diverses origines raciales peuvent se réunir pour discuter de problèmes d'intérêt mutuel, partager des expériences et développer compréhension et empathie. Les efforts devraient inclure la facilitation de programmes d'échange culturel et d'événements célébrant la diversité de la communauté et promouvant la compréhension et l'appréciation interculturelles.

Les médias jouent un rôle crucial dans la construction du discours autour de la migration. Les narratifs produits dans les salles de rédaction, sur les plateaux de télévision, dans les studios d'enregistrement et autres supports de production et de communication médiatique influencent profondément les représentations et perceptions des migrant es et de la migration par la société civile. Un discours <u>stigmatisant</u>, fallacieux, confus et la désinformation peuvent alimenter des opinions et comportements xénophobes. Les politiciens relayent, diffusent et multiplient parfois ce discours de haine et cette hostilité envers les personnes migrantes pour un gain politique.

Les médias peuvent contribuer à l'adoption et à la mise en œuvre effective de politiques visant à éradiquer la xénophobie en sensibilisant au fléau du racisme et de la xénophobie et contribuer à l'amélioration des perceptions et de l'acceptation des migrants et des migrantes. Les médias publics peuvent aider à humaniser les migrants et les réfugiés en partageant leurs histoires, expériences et contributions à la société. En présentant des interviews, des profils et des vitrines culturelles, les médias publics peuvent contester les stéréotypes et les idées fausses sur les migrants et favoriser l'empathie et la compréhension parmi le public. À cette fin, une agence régulatrice administrative indépendante pourrait être chargée, comme c'est le cas <u>d'Arcom</u> en France, tout en respectant la liberté d'expression et d'information, de s'assurer que le discours de haine public ne trouve plus sa place dans les médias. Les médias peuvent également contribuer à l'intégration culturelle en mettant en avant la diversité des traditions culturelles, des langues et des coutumes représentées au sein d'une communauté. Les programmes culturels, la musique, l'art et la littérature issus de différents horizons peuvent promouvoir la compréhension et l'appréciation interculturelles, favorisant un sentiment d'appartenance et d'inclusion pour les personnes migrantes et/ou réfugiées.

Les entreprises de **réseaux sociaux** jouent également un rôle crucial dans la lutte contre la xénophobie et le racisme. Elles devraient continuellement réviser les lignes directrices qu'elles produisent et s'assurer que leurs modérateurs de contenu sont formés pour identifier la terminologie xénophobe, y compris le langage codé qui peut à première impression ne pas sembler xénophobe. Lorsque le langage xénophobe atteint le seuil du discours de haine, les entreprises de réseaux sociaux devraient avoir des pratiques en place pour supprimer de telles publications.

L'éducation joue un rôle crucial dans la formation des croyances, attitudes et comportements des individus. Éradiquer la xénophobie par l'éducation peut se faire à différents niveaux. Tout d'abord, s'assurer que les programmes et les manuels abordent les concepts de discrimination, de racisme et de xénophobie et qu'ils promeuvent la compréhension interculturelle et

combattent l'ignorance et les stéréotypes coloniaux. Cela nécessiterait également de modifier les matériaux éducatifs qui renforcent les hiérarchies sociales.

Les politiques d'inclusion sociale dans l'éducation peuvent aider à lutter contre les inégalités raciales en promouvant la diversité et l'équité dans les écoles. Les États devraient prendre des mesures pour éliminer les barrières pratiques à l'éducation et doter les enfants issus de minorités et de milieux migrants des moyens nécessaires pour accéder à l'éducation. Cela peut également impliquer des mesures telles que les programmes contre le harcèlement et les pratiques pédagogiques sensibles à la culture qui reconnaissent et valorisent les expériences et perspectives des étudiants issus de divers horizons raciaux. De plus, fournir des services de soutien tels que le tutorat, le conseil et l'assistance linguistique aux étudiants des communautés marginalisées peut aider à atténuer les obstacles à la réussite éducative. Les politiques et pratiques éducatives ne devraient pas entraîner involontairement une ségrégation ou une surreprésentation des migrant·e·s ou des minorités ethniques dans les écoles ayant des exigences académiques inférieures. Les formes ségréguées d'éducation, telles que celle mise en œuvre pour les réfugiés syriens au Liban, devraient être abolies.

De plus, une **politique de développement humain durable** serait incomplète si elle ne prenait pas en compte l'oppression et l'exploitation racistes et/ou xénophobes. À cet égard, et comme souligné en 2022 par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le racisme et la discrimination raciale, <u>E. Tendayi Achiume</u>, les objectifs de l'Agenda 2030 de l'ONU ont ignoré le racisme systémique et la xénophobie. Une politique complète de développement humain durable ne peut en aucun cas reléguer l'égalité et la justice ethnico-raciales parmi les nations à un angle mort.

Les personnes migrantes et les minorités raciales font généralement face à des obstacles en matière de réalisation de leur développement humain durable. Cela est vrai tant au niveau de la qualité de vie dans les dimensions socio-économiques que de la sécurité. L'accès aux mesures de protection sociale, y compris celles liées à la santé, à l'éducation et au logement, est donc crucial pour garantir un développement humain durable. L'ethnicité, la citoyenneté et le statut migratoire ont été largement utilisés pour déterminer en particulier l'éligibilité aux services de protection sociale. Les gouvernements devraient s'orienter vers un accès universel pour tous les membres de la société. Assurer la garantie fondamentale de la sécurité humaine est un prérequis pour progresser vers un sentiment de bien-être partagé par tous. Il est essentiel de garantir la mise en place de mesures de protection contre de nombreuses adversités, telles que les catastrophes naturelles, la privation dans le contexte de conflits armés, l'insécurité alimentaire et le déplacement forcé. Au Liban, en temps de crise, les statistiques montrent des schémas troublants d'abandon des travailleuses domestiques migrantes par leurs employeurs. De plus, la fermeture des entreprises et la fuite des employeurs signifient souvent que les travailleuses domestiques migrantes perdent leur emploi et leur source de revenu.

Des protections juridiques inadéquates et des politiques d'immigration inefficaces peuvent laisser les migrants sans protection et vulnérables à la violence. Les politiques qui criminalisent la migration, restreignent l'accès à l'asile ou promeuvent une rhétorique xénophobe contribuent à un climat de peur et d'hostilité envers les personnes migrantes. Le fait de ne pas aborder les inégalités systémiques et les violations des droits humains perpétue les cycles de violence et de discrimination.

Ce document montre l'importance de reconnaître l'interaction entre l'intégration des migrants, l'inclusion sociale, la cohésion communautaire et la lutte contre les inégalités raciales dans l'emploi, l'éducation et le logement et, par conséquent, d'adopter une approche plus inclusive du développement des politiques.